



Dividende pour l'exercice 2009

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé, dans sa séance du 2 mars 2010, de distribuer pour l'exercice 2009 un dividende ordinaire de CHF 6,00 brut par action et bon de jouissance, soit CHF 3,90 net après déduction de l'impôt anticipé de 35%.

Le paiement du dividende ordinaire se fera sans frais à partir du mardi, 9 mars 2010, contre remise du **coupon n° 9**, par UBS SA, Bâle et Zurich, Credit Suisse, Zurich, et toutes les succursales de ces banques en Suisse.

Bâle, le 3 mars 2010
Roche Holding SA